

Groupe des élus Rassemblement Pour Brest

Ville de Brest – Brest Métropole

Brest, le 18 mai 2017

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'éducation nationale
110, rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Monsieur le Ministre,

Le 17 décembre 2014, la carte relative à la nouvelle répartition académique de l'éducation prioritaire a retenu cent-deux établissements au titre du Réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+), dont un seul en Bretagne, dans la région rennaise.

Cette décision a légitimement suscité l'incompréhension de l'ensemble de la communauté éducative du **collège de Kerhallet à Brest**, établissement remplissant pourtant les critères définis par le ministère de l'éducation nationale. Depuis de nombreuses années les enseignants y effectuent un travail remarquable pour assurer la scolarisation d'élèves défavorisés de ce secteur de la ville.

Aussi avais-je fait voter, en conseil municipal de Brest du 30 juin 2016, un vœu en faveur de l'intégration du collège de Kerhallet dans le dispositif REP+. Cet appel n'a pas trouvé, jusqu'à présent, l'écho nécessaire des autorités compétentes.

Au moment où vous prenez vos fonctions, à la tête du ministère de l'éducation nationale, je souhaite appeler votre attention sur la situation de ce collège en rappelant quelques données objectives :

- Le collège, avec ses 425 élèves, est situé dans le quartier de Bellevue, lequel est inscrit depuis le 1^{er} janvier 2015, parmi les 200 quartiers d'intérêt national du NPNRU ;
- La part des catégories socio-professionnelles défavorisées y est surreprésentée, avec un taux de 76 % (contre 36,2 % au niveau national) ;
- La sociologie du quartier présente également une grande variété de catégories socio-culturelles (collégiens issus de 15 ou 16 nationalités différentes). Cela implique un soutien accru et constant de la part des équipes pédagogiques ;
- Les taux de boursiers, en forte augmentation depuis des années, est supérieur à la moyenne nationale avec 67,85 % (65,8 % l'année précédente et 39 % en 2001), dont 47,7 % de niveau III (contre 8,7 % au niveau national) ;
- Le nombre d'élèves entrant en 6^{ème} accusant un retard dans leur scolarité est ici de 30,1 % (contre une moyenne nationale de 11,8 %) et les résultats au Brevet des collèges restent les plus faibles (de l'ordre de 34 %) du département malgré la qualité des équipes et des enseignements.

Au regard de cet environnement sociologique, économique et territorial, je vous sollicite le réexamen complet de la situation du collège de Kerhallet à Brest afin de le **doter des moyens prévus dans le dispositif REP+, dès la rentrée 2017/2018.**

Je vous prie, d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.



Véronique BOURBIGOT
Conseillère départementale du Finistère
Conseillère municipale de Brest